

Draft or copy of No 16497-8, dated April 1 1785

Sire.

J'ai reçu la lettre du 8 Mars dont il a plu  
à V. M. de m'honorer. Je suis sensible comme je  
le dois à la grâce qu'Elle me fait d'être persuadé du  
chagrin, <sup>lequel</sup> que je me suis vu obligé de lui présenter des  
relations si différentes, de celles que j'aurois desiré  
pouvoir faire sans trahir la confiance que V. M. a  
bien voulu placer en moi, lors qu'Elle m'a ordonné  
d'accompagner Monseigneur le D. G. à Hanovre. Mais  
après avoir exposé l'état des choses, sincèrement comme  
je les vois, pour mettre V. M. en état de juger du plan  
le plus convenable de former pour la suite, je ne dois  
pas m'étendre davantage sur un sujet qui affecte  
douloureusement la Bonté paternelle de V. M. & je me  
borne à prendre la liberté de lui présenter les assurances  
de la part véritable que je prends aux embarras qui en  
résultent dans ce moment cy.